

PLAN TIERS-LIEUX  
2021-2023

# RÉVÉLER LES TIERS-LIEUX SUR LE TERRITOIRE



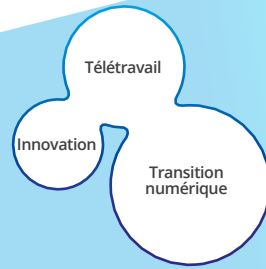
LE DEPARTEMENT  
PEUT VOUS AIDER

Télétravail

Transition  
numérique

Innovation

**isère**  
LE DÉPARTEMENT



## PLAN TIERS-LIEUX 2021-2023

### UN APPEL À PROJETS OUVERT EN CONTINU

Cet appel à projet permettra le repérage et l'accompagnement des projets vers leur maturité, puis l'instruction et l'attribution d'un soutien départemental.

Pour obtenir des subventions :

- Vous avez jusqu'au **31 décembre 2023**
- La réalisation doit s'achever au plus tard **en 2025**

#### Le soutien du Département porte sur :

- une aide technique
- pour des projets publics ou privés
- une aide aux investissements pouvant atteindre 300 000€
- une aide au fonctionnement sur 3 ans.

#### Avec :

- un engagement des bénéficiaires de contribuer au réseau départemental.

### VOUS ÊTES ÉLU COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL, UN GROUPE DE PROFESSIONNELS, UN COLLECTIF D'HABITANTS, UNE ASSOCIATION, VOUS PORTEZ UN PROJET DE CRÉATION OU DE DÉVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX

Le Département met en place un dispositif de soutien technique et financier. Son objectif est de mailler le territoire départemental d'un réseau de Tiers-lieux d'activité en milieu rural et péri-urbain, pour diminuer l'impact des trajets domicile-travail et attirer de nouveaux actifs, de s'appuyer sur les Tiers-lieux pour renforcer l'offre de médiation numérique en proximité, et favoriser l'innovation.

Les Tiers-lieux sont multiformes, leurs activités dépendent des objectifs prioritaires du collectif ou de la collectivité à l'origine du projet. Aucune configuration n'est exclue a priori, toutefois le dispositif est balisé par des invariants, notamment l'existence d'un espace de coworking et la complémentarité de l'offre à l'échelle du territoire.

#### LES FONCTIONS SOUTENUES :

- Les espaces de travail partagé
- L'accompagnement de la transition numérique
- L'innovation

#### TIERS-LIEUX

Définition  
De l'idée au projet

p. 4

#### LES PRINCIPAUX ENJEUX EN ESPACE RURAL

Télétravail  
Transition numérique  
Innovation

p. 6

#### QUELQUES MODÈLES DE TIERS-LIEUX

p. 10

## ÉDITORIAL

### LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE S'IMPLIQUE

Notre société est confrontée à des mutations profondes, qui appellent de nouvelles façons d'associer et d'agir.

Alors que la crise climatique remet en cause l'internationalisation, le territoire est de plus en plus repéré comme un espace de construction économique et social. Alors que la révolution numérique bouleverse les relations entre acteurs et entre individus, ceux-ci revendiquent de nouveaux lieux de lien social. Alors que les usagers demandent plus de réponses individuelles, doivent s'inventer de nouveaux services, qui remplacent parfois des services publics qui ne sont plus adaptés ou ont disparu des espaces ruraux.

Le Département a une mission de solidarité territoriale, il participe activement à l'inclusion numérique, et aux projets qui contribuent à la cohésion sociale, aux démarches nouvelles, expérimentales et innovantes.

Aussi, en lien direct avec ses engagements dans les politiques de déploiement du réseau Très Haut Débit, d'inclusion numérique, d'innovation, mais aussi son plan air-climat-énergie et le schéma d'accessibilité des services au public, le Département s'affirme naturellement comme un acteur majeur du développement de Tiers-lieux en milieu rural et péri urbain.



**Annick Merle**  
Vice-présidente



**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département

#### CONTACT

tierslieux@isere.fr

#### CONTACT

tierslieux@isere.fr

## DÉFINITION

Les « Tiers-lieux » sont des lieux hybrides (hors domicile et hors lieu de travail), des espaces partagés et collaboratifs, ouverts à différents publics (professionnels, habitants, associations...), qui partagent des locaux et des moyens (savoir-faire, équipements...) au service de projets individuels et collectifs, favorisant le dynamisme de leurs territoires.

L'attractivité et le dynamisme des espaces ruraux interrogent aujourd'hui la proximité des services, les facilités données aux nouvelles formes de travail plus nomades et plus indépendantes, la réalité des échanges entre les compétences et les talents du territoire, dans un contexte de révolution numérique qui peut être à la fois une difficulté et un point d'appui.

En réponse à cela, les « Tiers-lieux » se développent partout en France (plus de 1800 recensés en France), et ont largement diffusé sur les territoires ruraux, puisque la moitié d'entre eux est située hors métropoles.

La notion de Tiers-lieu est historiquement rattachée aux espaces de travail partagé et aux Fab-labs. Pourtant, ils se sont très largement diversifiés dans leurs activités (espaces de coworking, Espace de vie sociale, etc).

Le phénomène est désormais bien installé, et l'Etat en 2018, dans le cadre de la politique « nouveaux lieux, nouveaux liens » actait que « les Tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble ..... Ils sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. .... Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent des rencontres informelles. Les interactions sociales favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les Tiers-lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social... »



## CONTACT

tierslieux@isere.fr

## DE L'IDÉE AU PROJET

Le Tiers-lieu naît d'une initiative privée ou publique. Il est l'expression d'une mise en dynamique du territoire impliquant des acteurs économiques et associatifs, des habitants, et dont la collectivité elle-même est appelée à être un partenaire privilégié.

Quel que soit le schéma, ce qui caractérise le Tiers-lieu c'est :

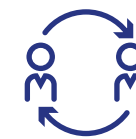
- **une communauté**, constituée autour d'un socle minimal d'objectifs partagés ;
- **l'interaction entre acteurs**, la mise en commun d'espaces et d'outils générant de la transversalité, de la co-responsabilité, de l'hybridation, de l'innovation ;
- **une dynamique collective** autour de valeurs communes, de confiance partagée, qui permettent d'envisager notamment des modes de fonctionnement inédits.



### UN LIEU VISIBLE ET ATTRACTIF

La question du lieu est primordiale car ce lieu sera la vitrine pour les publics accueillis.

Notamment, les espaces de coworking doivent être pensés de manière spécifique. Le programme d'aménagement doit permettre une diversité d'usages, et les capacités d'évolution, pour intégrer des fonctions imprévisibles au départ.



### LA COMMUNAUTÉ DES UTILISATEURS

La réussite d'un Tiers-lieu repose sur la qualité de la communauté d'utilisateurs qu'elle permet de fédérer. Cette communauté peut émerger progressivement lors des premières étapes de la mise en place du Tiers-lieu, ou prendre appui sur un écosystème d'acteurs déjà existant sur le territoire. À défaut, une collectivité peut elle-même agréger des communautés et créer le lien dans la durée.



### L'ANIMATION

Le dynamisme d'un Tiers-lieu dépend beaucoup de ses qualités d'accueil et d'animations, exercées par le collectif d'utilisateurs, avec l'appui si possible d'un coordonnateur. Son rôle est de « faire vivre » le lieu, fédérer, soutenir des projets collectifs, organiser des événements, assurer la logistique du lieu. Il peut initier des échanges de pratiques, de services et d'expériences entre Tiers-lieux.



« Les Tiers-lieux se caractérisent par leur capacité à mixer des activités et à créer des liens entre elles : c'est cette hybridation qui permet la rencontre d'acteurs d'horizons différents, mais aussi l'enrichissement des projets et l'émergence d'idées nouvelles ou inattendues. »

## PRINCIPAUX ENJEUX EN ESPACE RURAL

La vitalité des territoires ruraux doit s'appuyer sur l'opportunité du télétravail, qui a connu un développement inédit avec la crise covid. Elle nécessite également d'exploiter toutes les possibilités offertes aujourd'hui par le numérique, ce qui nécessite une maîtrise des outils et des usages par le plus grand nombre. Ces deux points d'appui sont générateurs de nouveaux projets et de nouveaux services, et singulièrement au sein des espaces collaboratifs que sont les Tiers-lieux



### LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Le sujet est à la fois économique, social et environnemental. Encore minoritaire avant le confinement lié à la pandémie de COVID-19, le télétravail a concerné 41% des actifs français en 2020, et une grande majorité aimerait poursuivre cette expérience,

Le télétravail permet de :

- réduire la congestion des routes et les émissions de gaz à effet de serre ;
- relocaliser les activités du quotidien autour du domicile, pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cet équilibre peut être déterminant dans le choix d'un emploi ;
- accéder plus facilement à l'emploi pour les 75% de chômeurs qui ont des difficultés de transports.

Le développement du numérique rend possible pour bon nombre de métiers l'exercice du travail en tout lieu et à distance, au moins de façon occasionnelle. S'il favorise une meilleure qualité de vie des ruraux, il est encore majoritairement synonyme de travail à la maison, avec les inconvénients que sont le sentiment d'isolement, le manque de relations humaines, l'insuffisance de confort ou d'équipement adapté. Le coworking au sein d'un Tiers-lieu permet de dépasser cela.

La création de Tiers-lieux d'activité participe ainsi au vaste mouvement de « renaissance des campagnes », avec l'implantation de nouveaux actifs en espace rural, cadres, jeunes actifs tentés par la microentreprise mais aussi et surtout les « quadras » qui après une expérience en agglomération, aspirent à vivre autrement.

Par ailleurs, parce que le développement économique doit désormais intégrer toute la dimension territoriale, et s'appuyer sur les ressources endogènes des territoires, il convient d'accompagner de manière singulière ce développement. Les Tiers-lieux permettent de (re)créer de nouvelles communautés qui renforcent la capacité d'agir (des habitants, des salariés, etc.) et permettent un développement économique de proximité, qui intègre des logiques de circuits courts.

### CONTACT

tierslieux@isere.fr

## PROFILAGE D'UTILISATEURS POTENTIELS DE TIERS-LIEUX



### Marie, 29 ans

« Je viens de déménager à la campagne pour suivre mon conjoint. Je me retrouve loin de mon entreprise, et ne peut plus m'y rendre quotidiennement sachant qu'il n'y a pas de train et que je n'ai pas le permis de conduire ! »

**STATUT FAMILIALE :** En couple sans enfants  
**PROFESSION :** Community manager externe dans une très grande société sur Grenoble  
**SALAIRE :** 37 000 € brut annuel  
**RÉSIDENCE :** Sud Grésivaudan  
**ÉTUDES :** École supérieure de commerce  
**CARACTÈRE :** Très énergique et sportive, sociable sans permis de conduire

### LISTE DES BESOINS (MUST HAVE) :

- Connexion internet très haut débit avec serveur qui protège les données
- Des services : maintenance, vidéoprojecteur, visioconférence...

### LISTE DES OBJECTIONS (NO GO) :

Bail complexe, engagement de longue durée, prix élevé... Un Tiers-lieu peu spacieux, pas flexible et ne disposant d'aucune dynamique de lien social / professionnel.

**SES CRAINTES :** Un coworking bruyant, se faire voler ses affaires quand elle part prendre un café, devoir payer une partie de son poste à un prix trop élevé, être dans un lieu pas dynamique.

**SES MOTIVATIONS :** Être dans un espace convivial et chaleureux, avec du beau mobilier et de la verdure, obtenir une offre flexible, rencontrer du monde et avoir des échanges professionnels et personnels.



### Jean-Baptiste, 57 ans

Très bavard, Jean-Baptiste aime discuter avec petits et grands sur différents sujets. C'est ce qui enrichit sa vision de la vie mais également son travail dans l'entreprise. Bientôt à la retraite il dispose de 2 jours de télétravail par semaine. Mais très attaché aux échanges avec les salariés il ne télétravaille que le vendredi.

**STATUT FAMILIALE :** marié avec 4 grands enfants  
**PROFESSION :** Chargé de projet RH à temps partiel  
**SALAIRE :** 24 000 € brut annuel  
**RÉSIDENCE :** Chartreuse  
**CARACTÈRE :** Passionné par son métier, sociable, enthousiaste et rigoureux.

### LISTE DES BESOINS (MUST HAVE) :

- Connexion internet, un espace isolé pour pouvoir discuter avec son équipe par visioconférence.
- Des espaces d'échanges avec les autres coworkers.

### LISTE DES OBJECTIONS (NO GO) :

S'il n'y a pas d'espace de restauration.

**SES CRAINTES :** Ne pas avoir tous les outils dont il a besoin pour travailler ou les oublier, ou devoir les déplacer avec lui tous les vendredis à cet endroit.

### SES MOTIVATIONS :

Au lieu d'être seul chez lui, travailler avec d'autres coworkers dans un lieu intelligent et dynamique serait une bonne alternative. Habitant à la campagne, il a environ 1 heure de trajet par jour ce qui le fatigue grandement. Un Tiers-lieu le pousserait à prendre systématiquement son deuxième jour de télétravail afin d'alléger son temps de transport.



### Marc, 34 ans

« Faire plus de rugby et plus voir ma compagne c'est des choses qui me semblent inaccessibles au fur et à mesure que je gagne en séniorité. »

**STATUT FAMILIALE :** Pacsé, sans enfants  
**PROFESSION :** Auditeur financier de grande société Exerce 75% du temps chez le client et non dans son entreprise  
**SALAIRE :** 47 000 € brut annuel  
**RÉSIDENCE :** Sud Grenoblois  
**ÉTUDES :** École supérieure de commerce  
**CARACTÈRE :** Introverti

### LISTE DES BESOINS (MUST HAVE) :

- Haute connexion wifi, environnement calme, mobilier confortable.

**SES CRAINTES :** Se sentir obligé de faire connaissance avec les autres utilisateurs de l'espace. Ne pas se sentir dans un environnement de travail.

### SES MOTIVATIONS :

Il aimerait, lorsqu'il a la chance de ne pas être en mission, rentrer rapidement chez lui pour suivre complètement ses entraînements de rugby. Voir plus sa compagne (à la pause midi/café ou goûter). Il n'arrive pas à télétravailler sérieusement de chez lui, il y a trop de distractions et il ne se sent pas dans un environnement de travail. Ses collègues de travail varient selon la mission et il est parfaitement équipé pour travailler à distance.

Source : Mélanie Ecalard - Selma Kindo, - Magaly Ndzana Ngaba, - Grenoble Ecole de Management - filière GEM 'Innovation for Sustainability Transition'. Cas d'étude pour le Département de l'Isère - 2020

### CONTACT

tierslieux@isere.fr



### UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ GAGNANT/GAGNANT

Par leur rôle de plus en plus important en matière d'emploi, d'innovation et de création de nouveaux produits et services, les Tiers-lieux sont étroitement liés au dynamisme et à la qualité de vie du territoire, facteurs essentiels pour attirer des actifs, des entrepreneurs et pour créer du lien.

La réflexion territoriale préalable à chaque création de Tiers-lieu, permet de poser la question de l'impact de l'activité future sur les différents « associés », mais aussi sur l'ensemble du territoire. La prise en compte de cette diversité des points de vue et intérêts participe à façonner une réponse dont le plus grand nombre sort gagnant.

L'implication de la collectivité, garante de la vision globale des besoins du territoire, permet de réorienter certaines actions, d'enrichir le projet, et de maximiser l'impact positif des activités du Tiers-lieu.



### LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, il n'est plus possible de vivre « en mode avion » : le numérique touche la quasi-totalité des activités humaines. L'enjeu est de faire en sorte que chacun en ait un usage conscient, maîtrisé, le plus puissant et créatif possible. C'est un véritable enjeu de société : un enjeu d'équité.

**Nombre de Tiers-lieux sont supports de médiation numérique**, un ensemble de techniques permettant la mise en capacité de comprendre et de maîtriser le numérique, ses enjeux et ses usages, **pour développer son pouvoir d'agir, dans la société numérique.**

Les programmes de médiation numérique au sein des Tiers-lieux combinent accompagnements individuels, formations et ateliers pour de nombreux publics (seniors, jeunes, personnes en insertion, professionnels etc.). S'ils sont dotés de matériels spécifiques (machines à commandes numériques ...), les ateliers partagés offrent aux petites entreprises, artisans et indépendants, la possibilité de prototyper leurs produits et d'innover.

L'organisation en mode « Fab-lab », ouvert à tous publics, permet d'organiser le partage des connaissances et des savoirs, autour de valeurs communes : une curiosité pour les sciences et techniques en général, l'envie de faire, d'expérimenter, de mettre en pratique, de se réapproprier les choses.

### L'INNOVATION

Les Tiers-lieux peuvent aussi être des laboratoires d'innovation. **Ce sont des lieux où s'inventent des façons de travailler, de consommer ou de faire des politiques publiques.**

L'innovation de produit, de procédé, peut naître de la collaboration entre usagers. Les Tiers-lieux d'activité se distinguent en effet d'autres lieux de travail partagé (télé-centres, pépinières d'entreprises) par deux aspects principaux : une collaboration entre usagers et une innovation qu'elle génère.

Par le travail collaboratif et le partage d'expériences, les interactions entre les membres peuvent créer des synergies entre les activités, être à l'origine de la production de nouveaux savoirs et opportunités de collaborations.

Au sein d'un atelier partagé, la mutualisation de moyens techniques spécifiques fait sens économiquement. Elle permet non seulement l'apprentissage par le faire, mais aussi le recours à l'intelligence collective

**Les Tiers-lieux favorisent la sérendipité (pour des innovations dues à des « heureux hasards »).**

L'innovation sociale est également inscrite dans l'ADN des Tiers-lieux. Elle consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

L'association d'acteurs d'horizons différents et la mise en place de nouvelles formes de collaboration « horizontales » peuvent permettre de préfigurer des modes d'action différents, notamment pour mettre en place de nouveaux services d'intérêt général. La question des services rendus au public constitue un champ d'innovation pour les Tiers-lieux, dans des territoires ruraux confrontés au recul, voire la disparition de nombreux services publics et commerces. Ils permettent d'envisager des modèles hybrides dans lesquels plusieurs acteurs, publics et privés, viendront contribuer au financement en contrepartie de services rendus par le Tiers-lieu.

**Raphaël Besson, Urbanews :** « Les Tiers-lieux apparaissent comme des points névralgiques pour (ré)activer les ressources des territoires ruraux et ancrer de nouvelles formes d'innovation et de développement, en dehors des contextes métropolitains. »



**Annick Merle**  
Vice-présidente chargée de l'innovation, de la performance des politiques départementales et des questions européennes.

« Il importe que les communes et EPCI soient impliquées dans cette démarche, en tant que premiers interlocuteurs pour identifier les besoins, accompagner le projet et s'y impliquer, en lien avec le commerce local, les services publics et l'animation associative, et dans une logique de revitalisation des centres bourgs. »

### CONTACT

tierslieux@isere.fr

### CONTACT

tierslieux@isere.fr

## QUELQUES MODÈLES DE TIERS-LIEUX

Hybrides et multiformes, les Tiers-lieux se caractérisent par une grande diversité. En fonction des porteurs de projet ou du collectif à la base du projet, le projet peut être thématisé et s'orienter vers un Tiers-lieu à dominante professionnelle, mais aussi culturelle, de lien social, agricole, d'économie sociale et solidaire, de développement durable, etc. Car chaque Tiers-lieu est unique, il est le reflet de sa communauté et de son territoire.

Pour dépasser les nombreuses typologies, on constate sur le terrain que le Tiers-lieu traduit la mise en réseau et en commun des forces vives d'un territoire : un bout de Tiers-lieu ressemble à une pépinière d'entreprise, l'autre au centre social, encore un autre au café du village connu jadis. Il n'existe donc pas de modèle type, pas de possibilité de copier-coller ce qui existe ailleurs chez soi, mais une multitude d'expériences peut vous inspirer.

### LA BONNE FABRIQUE

Le Sappey

Espace de vie sociale

La Bonne Fabrique est née de la réflexion d'un groupe d'habitants sur le « bien vivre ensemble ». Les activités menées convergent vers 3 objectifs :

- créer du lien social intergénérationnel
- mutualiser et valoriser des ressources en termes d'équipements et de savoir-faire
- soutenir la dynamique locale et les initiatives citoyennes

Les utilisateurs sont complètement impliqués dans la vie et la gestion du Tiers-lieu. Grâce à une trentaine de bénévoles, la Bonne Fabrique propose un café associatif, avec des événements toute l'année, un Fab-lab : atelier bois, fabrication numérique, arts plastiques, une brasserie artisanale et un espace de coworking. Celui-ci accueille 25 à 30 usagers réguliers, la plupart sont des travailleurs indépendants. Le Tiers-lieu c'est aussi un terrain pour l'émergence de projets (Café des Parents, Sappey en Transition...) et un soutien pour de nombreuses initiatives.

**RECOMMANDATIONS :** Se donner le temps et les moyens de tester et d'ajuster les propositions, maintenir la dynamique participative qui a présidé au projet et qui permet de s'appuyer sur de nombreux usagers-bénévoles, communiquer.



### CONTACT

tierslieux@isere.fr

### LA FOURMILLIÈRE

Monestier-de-Clermont

Tiers-lieu d'activité

La Fourmilière est avant tout un espace de travail partagé, porté par un collectif d'une dizaine d'indépendants, salariés, télétravailleurs et artisans, organisés en association à statut collégial.

La motivation est de mettre à disposition un espace de travail partagé en local, sur ce territoire du Trièves dont la moitié des salariés se déplacent pour travailler sur l'agglomération grenobloise, et de créer des interactions entre les professionnels utilisateurs du lieu, les habitants et les associations locales.

100 m<sup>2</sup> ont été aménagés à ce jour en open space et 3 bureaux. L'accueil et l'animation sont portés bénévolement par le noyau de la communauté de coworkers, selon un principe usager-acteur.

Sur un rayon d'attraction de 15 minutes, la Fourmilière regroupe des profils professionnels variés. Certains travaillent dans des entreprises situées dans de grandes agglomérations (Paris, Bruxelles notamment). Un tarif solidaire permet l'accès à tous : personnes en situation de précarité, porteurs de projet en création ou consolidation d'activités.

Une réflexion a été amorcée avec d'autres Tiers-lieux du Sud Isère pour mutualiser l'organisation des ateliers et formations.

**FACTEURS DE RÉUSSITE :** Le portage par la communauté d'usagers, le soutien des collectivités en regard de la mission d'intérêt territorial que remplit le Tiers-lieu. La communication, pour atteindre la masse critique du nombre d'usagers.

### LUZIN

La-Tour-du-Pin

Tiers-lieu d'innovation

LUZIN est un Tiers-lieu créé par trois ingénieurs autour de l'innovation technologique et la diffusion de la culture numérique.

Son Fab-lab numérique avec équipements très spécialisés offre un service de prototypage pour les TPE-PME et artisans, et est également ouvert aux jeunes et scolaires.

Le modèle économique repose sur le bureau d'étude, le laboratoire de prototypage, et sur l'espace de coworking.

Les activités se construisent en lien étroit avec des pépinières d'entreprises, des associations de sensibilisation au numérique et à la découverte scientifique, des groupements d'industriels, et des établissements scolaires

**LES FACTEURS DE SUCCÈS :** L'espace et la modularité des aménagements, pour faire face aux demandes, notamment de coworking. La culture de l'intelligence collective. Le développement constant de partenariats avec des acteurs privés et publics du territoire.



La ville de Saint Marcellin s'est impliquée grâce à son CCAS dans la construction d'une réponse aux enjeux numériques issus d'un diagnostic de territoire confirmant la nécessité de s'appuyer sur les outils du numérique pour réduire les inégalités et la fracture sociale : accès aux droits, à la culture, à l'éducation, à l'insertion, à l'apprentissage « par le faire ».

L'enjeu est également la transformation de l'activité du territoire au niveau économique et à travers de nouvelles pratiques créatives et collaboratives. Pour atteindre cet objectif de « lien social par le numérique », le Tiers-lieu numérique s'ouvre aujourd'hui en cœur de ville à travers un espace de 300 m<sup>2</sup> accessible à tous, avec 4 espaces aux interactions multiples : un musée numérique, un espace numérique, un espace de coworking et un Fab-Lab.

**LES FORCES DU PROJET :** Un solide diagnostic de territoire. Des acteurs (associations et institutions) et des habitants mobilisés pour co-construire le projet. Une complémentarité avec l'Espace France service. Des partenariats multiples, pour mutualiser des compétences. Les cofinancements publics et privés.

Saint-Marcellin

LE TIERS-LIEU NUMÉRIQUE

Coworking Fab-lab Micro-folie

### CONTACT

tierslieux@isere.fr

L'OBJECTIF DU DÉPARTEMENT :

RÉVÉLER **40** TIERS-LIEUX EN ISÈRE D'ICI 2023

Le Département engage un dispositif suffisamment souple pour pouvoir prendre en compte les projets qui répondent aux besoins des territoires ruraux.

**Le Département mobilise 11 millions € pour cette nouvelle politique.**

APPEL À PROJETS :

[www.isere.fr/appels-projets](http://www.isere.fr/appels-projets)

DESCRIPTIF :

[www.isere.fr/soutien-aux-tiers-lieux](http://www.isere.fr/soutien-aux-tiers-lieux)

**Information et contact**

[tierslieux@isere.fr](mailto:tierslieux@isere.fr)

*Sources bibliographiques : Alliance Université-Entreprise de Grenoble (AUEG), Banque des territoires, ANCT « Nouveaux lieux nouveaux liens », Raphaël Besson, La Gazette des communes, Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire (CSESS).*